



**Benjamin Moore®**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision : 10-avr.-2025

Numéro de révision: 10

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom du produit</b>	<b>BENJAMIN MOORE COLOR PREVIEW COLORANT BROWN (BR)</b>
<b>Code du produit</b>	<b>23310</b>
<b>Code produit Alternate</b>	23310
<b>Classe de produit</b>	Colorant
<b>Couleur</b>	brun
<b>Utilisation recommandée</b>	Colorant
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun renseignement disponible

<b>Identificateur du fournisseur initial</b>	<b>Fabricant</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence</b>
Benjamin Moore & Cie. Limitée 8775, rue Keele Concord, ON L4K 2N1 www.benjaminmoore.ca Téléphone: 1-800-361-5898	Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél. : 1-866-708-9180 www.benjaminmoore.com	CHEMTREC (États-Unis) : 800-424-9300 CHEMTREC (hors des États-Unis) : (703)-527-3887 CANUTEC: 613-996-6666 (CND)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage

##### **Danger**

##### **Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée  
Provoque des lésions oculaires graves  
Susceptible de provoquer le cancer



Aspect liquide

Odeur peu ou pas d'odeur

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

##### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

##### Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

#### HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

#### Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

**AVERTISSEMENT :** Ce produit contient des composés d'isothiazolinone à des concentrations inférieures à 0,1 %. En plus de jouer le rôle de biocides couramment utilisés dans la plupart des peintures, ces substances servent d'agents de conservation dans une variété de produits de soins personnels. Certaines personnes peuvent y être sensibles ou allergiques, même à de faibles doses.

### 3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)

			renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	
Iron oxide	1309-37-1	10 - 30%	-	-
Alcohols, C11-14-iso-, C-13-rich, ethoxylated	78330-21-9	3 - 7%	-	-
Carbon black	1333-86-4	1 - 5%	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), a-tridecyl-w-hydroxy-, phosphate, potassium salt	68186-36-7	1 - 5%	-	-
Talc	14807-96-6	1 - 5%	-	-
Magnesium carbonate	546-93-0	1 - 5%	-	-
Alcohols, C11-14-iso-, C-13-rich	68526-86-3	0.1 - 0.25%	-	-

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Conseils généraux

Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.

##### Contact avec les yeux

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

##### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

##### Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

##### Ingestion

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au besoin.

##### Symptômes et Effets les Plus Importants

Aucun connu.

##### Avis aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection

	complète.
<b>Risques Spécifiques à la Substance Chimique</b>	Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême.
<b>Sensibilité au choc</b>	Non
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Non
<b>Données sur l'inflammabilité</b>	
Point d'éclair (°F)	Sans objet
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode	Non applicable
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
<b>NFPA</b>	
Risques pour la santé	1
Inflammabilité	0
Stabilité	0
Spécial :	Sans objet

#### Légende NFPA

0=Non dangereux  
1=Faible  
2=Modéré  
3=Élevé  
4=Sévère

*Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.*

*L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au [www.nfpa.org](http://www.nfpa.org).*

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Autres informations</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut et peller dans les récipients appropriés pour la disposition.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manutention**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements.  
 Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.

**Entreposage**

Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles**

Aucun renseignement disponible

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Iron oxide	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA 15 mg/m <sup>3</sup> - TWA Rouge 5 mg/m <sup>3</sup> - TWA Rouge	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter	5 mg/m <sup>3</sup> - TWA	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA 3 mg/m <sup>3</sup> - TWA 5 mg/m <sup>3</sup> - TWA 10 mg/m <sup>3</sup> - STEL	5 mg/m <sup>3</sup> - TWA	5 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 10 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV
Carbon black	3.5 mg/m <sup>3</sup> - TWA	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter	3.5 mg/m <sup>3</sup> - TWA	3 mg/m <sup>3</sup> - TWA	3 mg/m <sup>3</sup> - TWA	3.5 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV
Talc	20 mppcf - TWA	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	2 mg/m <sup>3</sup> - TWA	2 mg/m <sup>3</sup> - TWA	2 mg/m <sup>3</sup> - TWA	2 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV
Magnesium carbonate	-	-	-	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA 3 mg/m <sup>3</sup> - TWA	-	10 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV

**Légende**

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists Exposure Limits  
 OSHA - Occupational Safety & Health Administration Exposure Limits  
 N/E - Not Established OSHA - Sécurité & Health Administration limites d'exposition professionnelle  
 ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta  
 Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique  
 Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario  
 Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec  
 N/E - Non établi

**Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage**
- Protection de la peau**
- Protection respiratoire**

Lunettes de sécurité avec protections latérales  
 Gants protecteurs et habillement imperméable.  
 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	liquide
Odeur	peu ou pas d'odeur
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Densité (lbs./gal)	12.8 - 13.2
Densité	1.53 - 1.59
pH	Aucun renseignement disponible
Viscosité (cps)	Aucun renseignement disponible
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur à 20 °C (kPa)	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
% solides en masse	60 - 70
% solides en volume	40 - 50
% volatiles en masse	30 - 40
% volatiles en volume	50 - 60
Teneur limite réglementaire en COV (g/l)	0
Point d'ébullition (°F)	212
Point d'ébullition (°C)	100
Point de congélation (°F)	32
Point de congélation (°C)	0
Point d'éclair (°F)	Sans objet
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Prévenir de la congélation.
Matières incompatibles	Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition

Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

### Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Aucun renseignement disponible

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes

Aucun renseignement disponible

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux

Gravement irritant pour les yeux Peut causer des brûlures  
 Risque de lésions oculaires graves

Contact avec la peau

La substance peut causer une légère irritation de la peau.  
 Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et  
 causer une irritation.

Inhalation

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale,  
 des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Sensibilisation

Aucun renseignement disponible.

Effets neurologiques

Aucun renseignement disponible.

Effets mutagènes

Aucun renseignement disponible.

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

Effets sur les organes cibles

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration

Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)

9000 mg/kg

ETAmél (cutané)

147585 mg/kg

### Renseignements sur les composants

Attention - Ce mélange contient une substance non encore testée complètement

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Iron oxide 1309-37-1	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
Alcohols, C11-14-iso-, C-13-rich, ethoxylated 78330-21-9	= 1350 mg/kg ( Rat )	-	-
Carbon black	> 15400 mg/kg ( Rat )	> 3 g/kg ( Rabbit )	-

1333-86-4			
Alcohols, C11-14-iso-, C-13-rich 68526-86-3	> 2000 mg/kg ( Rat )	> 2600 mg/kg ( Rabbit )	-

### Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène .:

Nom chimique	CIRC	NTP	OSHA
Carbon black	2B - Possible Human Carcinogen		Listed

### Légende

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP : National Toxicity Program

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

### Renseignements sur le produit

#### Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

#### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

#### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

#### Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

#### Ozone

Non applicable

### Renseignements sur les composants

#### Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible



**Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthode d'élimination des déchets dangereux**

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Non réglementé
TMD	Non réglementé
ICAO	Non réglementé
IMDG / OMI	Non réglementé

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

TSCA : États-Unis	Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada	Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

**Règlements fédéraux**

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Aucun


**Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) (see 40 CFR 61)**

Ce produit contient les HAPs suivants :

Aucun

**États-Unis -  
Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Acétaldéhyde, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, et Ethylène glycol, reconnu(s) par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Règlements d'État sur le droit à  
l'information aux États-Unis**

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie
Iron oxide	X	X	X
Carbon black	X	X	X
Talc	X	X	X
Magnesium carbonate	X	X	

**Légende**

X - Inscrit

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

**INRP - Sections 1-4**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Aucun

**INRP - Section 5**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Aucun

**SIMDUT État réglementaire**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### HMIS

Risques pour la santé	1*
Inflammabilité	0
Réactivité:	0
Protection individuelle	-

### Légende HMIS

0 = Danger minimal

1 = Danger faible

2 = Danger modéré

3 = Danger sérieux

4 = Danger sévère

\* = Danger chronique

X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT !** Si vous déchargez, sablez, ou enlèvez la vieille peinture, vous pouvez libérer la poussière de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE DE PLOMB PEUT CAUSER UNE MALADIE SÉRIEUSE, TELLE QUE DES DOMMAGES AU CERVEAU, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DEVRAIENT AUSSI ÉVITER L'EXPOSITION. Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH pour contrôler l'exposition au plomb. Nettoyer soigneusement avec un aspirateur HEPA et une lavette humide. Avant de commencer, trouver le moyen de vous protéger et votre famille en contactant the National Lead Information Ligne directe au 1-800-424-LEAD ou connectez vous au: [www.epa.gov/lead](http://www.epa.gov/lead).

**Préparée par** Service de la gestion responsable des produits  
Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
800-225-5554

**Date d'émission** 17-févr.-2022

**Date de révision :** 10-avr.-2025  
**Justification de la révision** Non disponible

### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

**Fin de la fiche signalétique**